

L'hon. M. PATENAUE (au nom du directeur général des Postes):

1 et 2. Le transport du courrier entre Carleton, Carleton-Centre et la Pointe-Bourque se fait conformément à un arrangement effectué avec Héliodore Landry. Il reçoit annuellement pour ce service \$317.50, somme stipulée dans une convention faite à titre provisoire le 12 mai 1914. Le courrier d'entreprise pour Carleton-ouest et Edmond Allard qui reçoit annuellement pour ce service \$75, somme stipulée dans un contrat en date du 1er juillet 1916.

3 et 4. Il n'y a pas eu d'appel à la publicité, parce que les offres reçues au moment de l'établissement du service ont été jugées légitimes.

#### PROTECTION DE LA GREVE DE CARLETON.

L'hon. M. MARCIL demande:

1. Combien a-t-on dépensé pour travaux de protection de la grève à Carleton (Québec), depuis 1912?
2. Les travaux sont-ils terminés?
3. Si non, le seront-ils cette année?

L'hon. M. REID (au nom du ministre des Travaux publics):

1. \$1,203.74.
- 2 et 3. Oui, les travaux sont terminés.

#### TRANSPORT DES DEPECHEES ENTRE PASPEBIAC ET HOPETOWN.

L'hon. M. MARCIL demande:

1. Quel est le courrier d'entreprise entre Paspébiac et Hopetown (Québec)?
2. A-t-on demandé des soumissions avant l'adjudication de l'entreprise?
3. Dans l'affirmative, quels sont les soumissionnaires et les prix stipulés dans les soumissions?
4. Récemment, a-t-on demandé un meilleur service?
5. Dans l'affirmative, quelle réponse a-t-on faite à cette demande?

L'hon. M. PATENAUE (au nom du directeur général des Postes):

1. Auguste Loisel est le courrier d'entreprise entre Hopetown et la station du chemin de fer à Paspébiac, par voie du bureau de poste de Paspébiac.

2. Oui.

3. Auguste Loisel, Paspébiac, \$260; Gilbert McWhirter, Hopetown, \$275; Julien De Cain, Paspébiac, \$295; Madame A. Lévesque, Paspébiac, \$300; Howard Ross, Hopetown, \$325; A. B. McGee, Hopetown, \$355; J. Edmund Lévesque, Paspébiac, \$375; David Belisle, Hopetown, \$400; John-F. Scott, Paspébiac, \$400.

4. Non.

5. Répondu sous le n° 4.

#### DISTRIBUTION DE SECOURS ET GRAIN DE SEMENCE.

M. McCRANEY demande:

1. Combien a-t-on payé à Wm Badger, de Outlook (Saskatchewan), pour distribution de secours et grain de semence en 1914 et 1915?

2. Combien a-t-on payé à F. H. Forgie, de Elrose, Saskatchewan, pour distribution de secours et grain de semence en 1914 et 1915?

L'hon. M. ROCHE (ministre de l'Intérieur):

1. A Wm. Bager, \$215.30.
2. A F. H. Forgie, \$112.

#### RESERVE INDIENNE DE KITSILANO.

M. MACDONALD demande:

1. Combien a-t-on payé pour frais judiciaires à chacun des avocats employés comme arbitres dans l'affaire de la réserve indienne de Kitsilano, à Vancouver (C.-A.)?
2. A qui a-t-on payé ces deniers?

L'hon. M. ROCHE (ministre de l'Intérieur):

1. Les sommes versées à titre de frais judiciaires pour l'arbitrage se rattachant à la réserve indienne de Kitsilano, (Colombie-Anglaise), s'élèvent à \$3,406.56.

2. Ces deniers ont été payés à Stuart Livingston, de Vancouver.

#### M. GRAHAM BELL.

M. PACAUD demande:

1. M. Graham Bell, du ministère des Chemins de fer, a-t-il touché son traitement de fonctionnaire civil tout en recevant en même temps sa solde à titre de volontaire dans l'armée canadienne?

2. M. Graham Bell reçoit-il un traitement de quelque autre ministère de l'Etat?

L'hon. M. REID (au nom du ministre des Chemins de fer et des Canaux):

1. M. Graham Bell, tout en exerçant des fonctions se rattachant au corps expéditionnaire canadien a en outre consacré partie de son temps à l'œuvre du ministère des Chemins de fer. Plus tard, le ministre des Chemins de fer l'a rappelé au ministère pour qu'il y consacrerait tout son temps. Il n'a touché que son traitement à titre de civil, versé en partie par le département des Chemins de fer, et en partie par le département de la Milice.

2. Non.

#### GARE DE CHEMIN DE FER A LEVIS.

M. BOURASSA demande:

1. Le Gouvernement se propose-t-il de construire une gare à Lévis?

2. Dans l'affirmative, à quel endroit et quand se propose-t-il de construire cette gare?

3. Dans la négative, se propose-t-il de réparer le bâtiment qui sert actuellement de gare, à Lévis, et d'y faire les aménagements voulus pour que les voyageurs puissent y attendre le départ des trains?